

6ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS

Les 9 et 10 octobre 2024

6ème édition
des Journées Nationales des CPTS

6ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS



« L'orthophoniste, un atout pour la CPTS »

Flore CHALANSON, orthophoniste, présidente de l'URPS Orthophonistes région Centre Val de Loire, membre du bureau de la CPTS O'TOURS, référente TND et AVC

6ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS



Orthophoniste

Le champ de compétences

La pratique de l'orthophonie comporte la promotion de la santé, la prévention, le bilan orthophonique et le traitement des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales. L'orthophoniste établit en autonomie son diagnostic et décide des soins à mettre en œuvre.



- Les troubles du neurodéveloppement, qui incluent :
- les troubles spécifiques des apprentissages
 - les troubles de la communication
 - les troubles du langage
 - les troubles du spectre de l'autisme
 - le déficit de l'attention
 - le handicap intellectuel
 - le bégaiement



Les troubles neurodégénératifs
(Maladie d'Alzheimer,
Maladie de Parkinson...)



Les troubles neurologiques
(Accidents vasculaires
cérébraux, tumeurs...)



Les troubles en lien
avec la surdité



Les cancers
ORL



Les troubles
de l'oralité



Les troubles
de la voix



Fédération Nationale

Contact: coordination@fcpts.org

ACCES DIRECT à l'orthophonie

Face aux difficultés d'accès aux médecins généralistes et spécialistes, dans le but d'améliorer l'accès aux soins orthophoniques, la loi du 19 mai 2023, dite Loi Rist, permet l'accès direct aux soins orthophoniques sous certaines conditions.

Les orthophonistes peuvent désormais réaliser leurs actes en accès direct, sans prescription médicale préalable, s'ils exercent dans les structures de soins et d'exercice coordonnés suivantes :

- dans les établissements de santé publics, privés d'intérêt collectif et privés;
- dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux ;
- dans le cadre des structures d'exercice coordonné suivantes : équipes de soins primaires/équipes de soins spécialisés, centres de santé, maisons de santé et communautés professionnelles territoriales de santé (à condition que les modalités de prise en charge et de coordination sans prescription médicale soient inscrites dans le projet de santé de la CPTS).

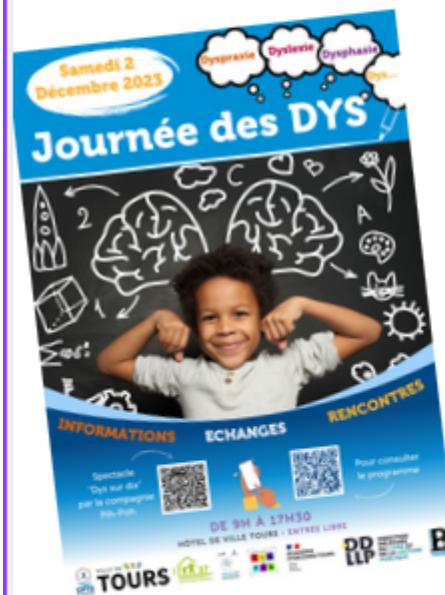
Les principaux projets dans les CPTS qui mobilisent les orthophonistes :

- Les troubles neurodéveloppementaux (TND)
- Les troubles de l'oralité alimentaire
- La gériatrie
- Les cancers ORL ou neuro
- La périnatalité et la petite enfance
- La santé des professionnels de santé

6ÈME ÉDITION

JOURNÉES NATIONALES DES CPTS

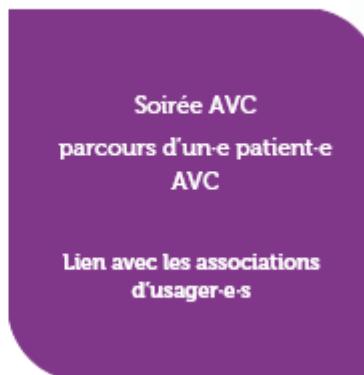
Mission "Prévention"



Organisation d'une journée de sensibilisation aux troubles des apprentissages

Elle a rassemblé un public divers composé en majorité de familles concernées par un trouble DYS, d'AESH, d'enseignant-e-s et de professionnel-le-s de la petite enfance.

Mission "Qualité et pertinence des soins"



Fédération Nationale

Contact: coordination@fcpts.org

6ÈME ÉDITION

JOURNÉES NATIONALES DES CPTS



Ecrans et mondes numériques

Comprendre leurs effets sur le développement des enfants et des adolescent·es pour accompagner les familles

Une conférence animée par
Marie-Noëlle Clément, pédopsychiatre

3 6 9 12 +



Organisation d'évènements

Conférence Ecrans et mondes numériques

Soirée sur le sommeil de l'enfant

Conférence Gestion des conflits



Fédération Nationale

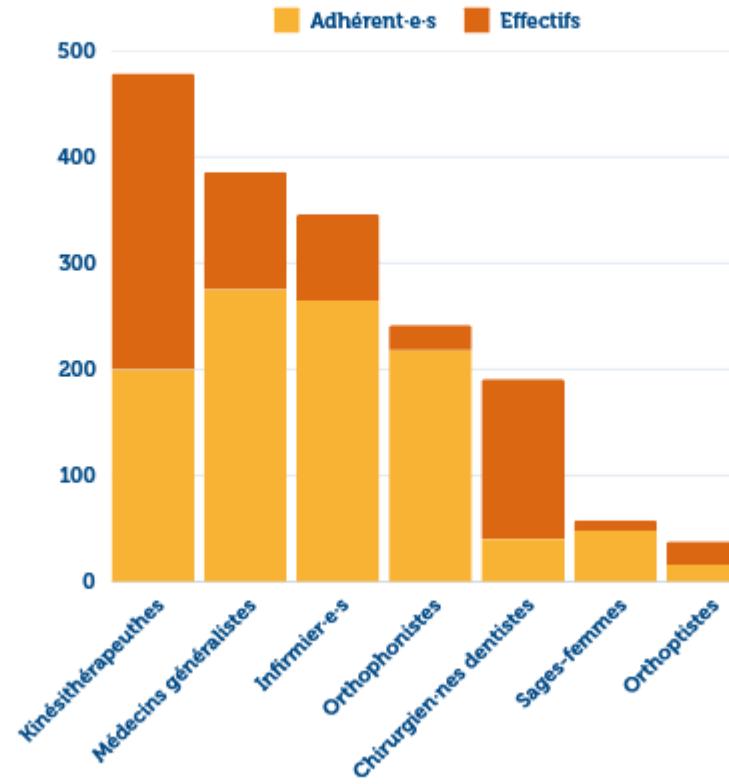
Contact: coordination@fcpts.org

JOURNÉES NATIONALES DES CPTS

2 601 professionnel·le·s de santé sur le territoire
source CPAM - décembre 2023



16 professions représentées
dont



source FNPS cartosanté - décembre 2023